

Maîtrise de l'enherbement en maraîchage

Objectifs

Connaître et identifier les adventices présentes dans ses parcelles, maîtriser les techniques et les outils adaptés afin de les intégrer dans les itinéraires de cultures pour en empêcher le développement. Compétences visées : Mobiliser des leviers adaptés

Contenu

8h45 à 9h : Accueil autour d'un café

9h à 12h30 : Connaître les adventices et identifier les enjeux de la maîtrise de l'enherbement

Impacts directs et indirects des adventices sur les cultures

Les adventices problématiques, leur biologie et comment les identifier

Évaluer l'impact agronomique des adventices : seuil de nuisibilité, périodes à risques

13h30 à 17h : moyens techniques pour lutter contre les adventices et établir des itinéraires techniques pour des cultures sensibles

Différents leviers pour gérer l'enherbement, en préventif et en curatif (rotation, couverts végétaux, travail du sol, faux semis, occultation, solarisation, vapeur, paillages, semis dans/sous substrat, implantation sous couvert, occultation d'engrais vert, thermique, mécanique)

Approfondissement des méthodes désherbage par le travail du sol en cours de culture (matériel, stades, conduite des cultures)

Atelier en petits groupes : améliorer les ITK réalisés sur sa ferme

Dates, lieux et intervenants

19 févr 2019

08:45 - 17:00 (7hrs)

Le Village, Mas de la Baronne

84 300 CAVAILLON

Dominique Berry (Conseiller spécialisé en maraîchage bio au Bureau technique des maraîchers du Rhône)

Financier(s)



Infos complémentaires



• AGRIBIO 84 •
Les Agriculteurs Bio du Vaucluse

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 12/02/2019

Tarifs

Non agricole 175€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Voir les conditions de formations

Plus de renseignements

Caroline Bouvier d'Yvoire

conseilmaraichage13-84@bio-provence.org

M.I.N. 5 - 15 Avenue Pierre Grand

84 953

CAVAILLON Cedex

Tel. 04 32 50 24 56

www.bio-provence.org

N° d'organisme de formation :

93840249684

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :